

# Prothésistes dentaires : vers une appellation « Made in France »



Si la réforme « 100 % Santé » a permis une avancée majeure « pour redonner le sourire aux Français », les associations de prothésistes dentaires mettent en garde sur le risque d'un recours accru à des prothèses dentaires « low cost », le plus souvent venues de Chine, de Turquie ou d'autres pays à bas coût au détriment de la filière nationale. Or, selon une étude Yougov réalisée à partir d'un panel de 460 000 personnes vivant en France, un Français sur deux (53 %) estime « que la qualité des matériaux est le plus important pour choisir une prothèse dentaire », devant le critère de prix (30 %). Et 74 % des personnes interrogées pensent qu'il est important d'être informé de la provenance de la prothèse dentaire par son chirurgien-dentiste.

Les associations souhaitent donc créer une appellation « Made in France » accompagnée d'une charte d'engagement de la part des prothésistes dentaires. Elles veulent également mobiliser les patients pour qu'ils se « renseignent » auprès des chirurgiens-dentistes sur la provenance des prothèses et puissent ainsi choisir en toute connaissance de cause avant l'intervention.